

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Saison 2018/2019
L'Officiel n° 30
Du 21 mars 2019

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football
BP 1037 - 7 Rue Haute
11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



COMITE DE DIRECTION

BO N° 30 du 21 mars 2019

Président: M LACOUR

Présents Mrs AKLI - BERTI – BONHOMME- BOUDET– BOUSQUET – BOUTIE - DRIF- GERARD - GIBERT - GRILLE- MANI- PETROSINO - PITIE - RONTES – VALET– ZAMO

Assiste à la réunion : M ROQUE -

Excusés : Mme ROYER – SAVIANA-Mrs BONNET – JORGE - ROGER –BEAUBOIS–TRASTET- DURANTE MALVY Fabien

En début de séance, le comité de direction approuve le BO n° **29 du 14 mars 2019**

TIRAGE DES ½ FINALES COUPES LOPEZ et FAVRE

Les tirages des demi finales des coupes LOPEZ et FAVRE auront lieu au siège du district de l'Aude le jeudi 28 mars 2019 à 18 heures 30.

Les clubs concernés sont priés d'être présents.

RENCONTRES FRANCE // ALLEMAGNE U 18 23 MARS 2019 à NARBONNE

Le Président du district félicite tous les jeunes et leurs éducateurs, qui ont assisté à la rencontre le 20 mars 2019. Félicitations également à ceux qui ont participé à l'accompagnement des joueurs, porte drapeaux ou ramasseurs de balles ; leur tenue exemplaire a permis une véritable fête du football.

Merci aux bénévoles du districts.

Rendez vous maintenant le 23 mars à 15 heures pour le second match.

DEMANDE D'ORGANISATION DE TOURNOIS**F.A.H.V.A**

Le comité de direction émet un avis favorable à la demande d'organisation d'un tournoi « Antonio Alvarez » le

22 JUIN 2019 catégories U7 à u15 3

Sous réserve des restrictions

RC PIEUSSE

Le comité de direction émet un avis favorable à la demande d'organisation d'un tournoi le samedi 15 juin 2019.

Le comité de direction met en garde le club car c'est le jour de l'assemblée générale du district. Le club devra être présent.

COURRIERS DIVERS**C.D.O.S**

Campagne du CNDS - salle des conférences à la maison des sports le jeudi 11 Avril 2019 à 18 heures.

C.D.O.S.

L'Assemblée générale n'ayant pu se tenir le 16 mars faute de quorum, elle se déroulera de nouveau le mercredi 3 avril 2019 à 18 heures 30 à la maison des sports.

LIGUE OCCITANIE

Opération FOOT A L ECOLE saison 2018 – 2019. Dossier transmis à la commission technique pour exploitation.

COMPOSITION DES EQUIPES FRANCE ET ALLEMAGNEListe des sélectionnés allemands

1	Klein	Daniel	TSG 1899 Hoffenheim
2	Unbehaun	Luca	Borussia Dortmund
3	Aidonis	Antonis	VfB Stuttgart
4	Asta	Simon	FC Augsburg
5	Ferjani	Ramzi	Borussia Dortmund
6	Jäkel	Frederik	RasenBallSport Leipzig
7	Katterbach	Noah	1. FC Köln
8	Kurt	Kaan	Borussia Mönchengladbach
9	Poznanski	Louis	FC Bayern München
10	Talabidi	Malik	RasenBallSport Leipzig
11	Dajaku	Leon	VfB Stuttgart
12	Eyibil	Erkan	1. FSV Mainz 05
13	Glatzel	Paul	FC Liverpool
14	Grimm	Kevin	VfB Stuttgart
15	Hartmann	Fabrice Daniel	RasenBallSport Leipzig
16	Khadra	Reda	Borussia Dortmund
17	Krauß	Tom	RasenBallSport Leipzig
18	Messeguem	Soufiane	VfL Wolfsburg
19	Papela	Matondo-Merveille	1. FSV Mainz 05
20	Pohlmann	Ole	VfL Wolfsburg
21	Schönfelder	Oscar	1. FSV Mainz 05
22	Tauer	Niklas	1. FSV Mainz 05

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL



U18

Liste des sélectionnés français

Matches internationaux U18

Rassemblement du 17.03.2019 au 24.03.2019

FRANCE / ALLEMAGNE à Narbonne le 20.03.2019

FRANCE / ALLEMAGNE à Narbonne le 23.03.2019

LISTE DES JOUEURS RETENUS

GARDIENS DE BUT

DIETSCH Guillaume	17.04.2001	FC METZ
NTUMBA Kahamba Lévi	12.01.2001	DIJON FCO

DEFENSEURS

BEKA BEKA Alexis	29.03.2001	SM CAEN
DIAKITE Bafode	06.01.2001	TOULOUSE FC
DOUCOURE Rayane	30.03.2001	STADE RENNAIS
GODART Yann	19.09.2001	FC METZ
MBE SOH Loic	13.06.2001	PARIS SG
TAMAS Thibault	20.02.2001	MONTPELLIER HSC
ZAGRE Arthur	04.10.2001	PARIS SG

MILIEUX DE TERRAIN

CHOTARD Joris	24.09.2001	MONTPELLIER HSC
KOINDREDI Koba	27.10.2001	VALENCE FC
KONE Kouadio	17.05.2001	TOULOUSE FC
MASSENGO Han Noah	07.07.2001	AS MONACO
TAOUI Adil	10.08.2001	TOULOUSE FC
THURAM ULIEN Khephren	26.03.2001	AS MONACO
TORMIN Tyrone	29.06.2001	AS ST ETIENNE
TRUFFERT Adrien	20.11.2001	STADE RENNAIS

ATTAQUANTS

BEGRAOUI Yanis	04.07.2001	AJ AUXERRE
ENEME ELLA Ulrick Brad	22.05.2001	LIEFERING (Autriche)
TOKPA Darell	02.06.2001	AMIENS SC

COMMISSION D'APPEL STATUTS ET REGLEMENTS

PV N° 30 du 21 Mars 2019

Président : Mr VILAIN

Présents : Mrs BONHOMME- GIBERT

FOOTBALL ATLAS LEZIGNAN

Appel recevable du FA LEZIGNAN d'une décision de la commission des statuts et règlements PV N°26 du 21.02.2019, donnant :

Match perdu au club de FA LEZIGNAN pour la rencontre :

OC ST ANDREEN contre FA LEZIGNAN

Du 10 Février 2019

Championnat D5.

Personnes convoquées :

FA LEZIGNAN :

OUHANNOU Sofiane, Président.

OC ST ANDRE :

JULIAN Eric, Président.

Tous munis de leur licence,

Sont convoqués au siège du district de l'Aude de football le Lundi 8 Avril 2019 à 19h30.

CLUB ECOLE PYRENEES ARIEGEOISE FOOTBALL

Appel recevable du CEPAF d'une décision de la commission des statuts et règlements PV N°27 du 28.02.2019, donnant :

Match perdu au club de CEPAF pour la rencontre :

FU NARBONNE 3 contre CEPAF

Du 23 Février 2019

Challenge Loubatieres U15.

Personnes convoquées :

CEPAF :

**TEILLOT Philippe, Président.
DA CUNHA Denis, Dirigeant Responsable**

FU NARBONNE :

**MASSE Bruno, Président.
IMBERT Mikael, Dirigeant Responsable**

Tous munis de leur licence,

Sont convoqués au siège du district de l'Aude de football le Lundi 8 Avril 2019 à 20h15.

Le Président,

VILAIN Grégory

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS**BO N° 30 DU 21/03/2019**

Présents : Mrs VALET - LOPEZ – RONTES – GRILLE- DRIF

**PAYS BASSE ARIEGE / MAS STES PUELLES
U17 D2 poule A du 02/03/2019**

Vu la programmation de la rencontre

Vu le courriel du club pays Basse Ariège

Considérant les articles 14, 18 et 84 des RdD de l'Aude

Considérant que le club Pays Basse Ariège n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour les rencontres

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par forfait à l'équipe de Pays Basse Ariège

Pays Basse Ariège -00 (-1pt) / Mas Stes Puelles -03 (3pts)

Pas de frais d'arbitrage

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**FC MALEPERE / EST MALVES
U15 D2 poule C du 09/03/2019**

Vu la programmation de la rencontre

Vu le courriel du club de Malves

Considérant les articles 14, 18 et 84 des RdD de l'Aude

Considérant que le club de Malves n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour les rencontres

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par forfait à l'équipe de Malves

Fc Malepere -03 (3pts) / Malves -00 (-1pt)

Pas de frais d'arbitrage

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**NAUROUZE SALLES / FU NARBONNE
U14F-16F du 16/03/2019**

Vu la feuille de match

Vu le rapport de l'arbitre

Considérant les articles 14, 18 et 84 des RdD de l'Aude

Considérant que le club du FUN Narbonne n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour les rencontres

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par forfait à l'équipe du FUN Narbonne

Naurouze Salles -03 (3pts) / FUN Narbonne -00 (-1pt)

Les frais d'arbitrage sont à la charge du club du FUN Narbonne

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**FC BRIOLET / EST MALVES
U15 D2 poule C du 16/03/2019**

Vu la programmation de la rencontre

Vu le courriel du club de Malves

Considérant les articles 14, 18 et 84 des RdD de l'Aude

Considérant que le club de Malves n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour les rencontres

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par forfait à l'équipe de Malves

FC Briolet -03 (3pts) / Malves -00 (-1pt)

Pas de frais d'arbitrage

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**TRAPEL PENNAUTIER / FC DE LA MALEPERE
U15 D2 poule C du 16/03/2019**

Vu la feuille de match

Vu le rapport de l'arbitre

Considérant les articles 14, 18 et 84 des RdD de l'Aude

Considérant que le club du FC Malepere n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour les rencontres

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par forfait à l'équipe du FC Malepere

Trapel Pennautier-03 (3pts) / FC de la Malepere -00 (-1pt)

Les frais d'arbitrage sont à la charge du club du FC de la Malepere

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**TRAPEL PENNAUTIER / LIMOUX PIEUSSE
Féminine Sénior D2 poule 2 du 17/03/2019**

Vu la feuille de match

Vu le rapport de l'arbitre

Considérant les articles 14, 18 et 84 des RdD de l'Aude

Considérant que le club du Limoux n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour les rencontres

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par forfait à l'équipe de Limoux

Trapel Pennautier-03 (4pts) / Limoux -00 (0pt)

Les frais d'arbitrage sont à la charge du club du FC de Limoux

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**CARCASSONNE FAC / PIEGE LAURAG MALEPERE
U17 D1 du 17/03/2019**

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par le club de Piège Laurag Malepere

Enquête en cours

**MAS STES PUELLES / US MINERVOIS
U13 coupe District du 16/03/2019**

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par le club de l'US Minervois

Enquête en cours

**TRAPEL PENNAUTIER / UFC NARBONNAIS
U17 D2 poule B du 17/03/2019**

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par le club du Trapel Pennautier

Enquête en cours

**SC NARBONNE MONTPLAISIR / FU NARBONNE
U15 D2 du 16/03/2019**

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par le club du FUN Narbonne

Enquête en cours

**TRAPEL P / UFC NARBONNE
Féminine Sénior du 03/03/2019**

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par le club du Trapel P

Enquête en cours

FANJEAUX / SOUILHE **D5 du 03/03/2019**

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par le club de Fanjeaux

Enquête en cours

ATLAS LEZIGNAN / ASC DES ILES **D5 du 10/03/2019**

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par le club d'Atlas Lézignan

Enquête en cours

RECOMMANDATIONS

La commission demande aux clubs ainsi qu'aux responsables de bien vouloir dans toute communication avec le District de se conformer aux dispositions suivantes pour permettre d'assurer sans ambiguïté le traitement correspondant.

Indiquez :

Le numéro du club

Le nom du Correspondant

La ou les équipes concernées

Le championnat ou la coupe

La date de la rencontre ainsi que le lieu

Et bien entendu le motif de votre correspondance

Exemple

Club N° 517815, de Limoux Pieusse, Mr X, Y, dirigeant de l'équipe U13 D1 poule élite, pour la rencontre de championnat au SC Narbonne Montplaisir du 01/12/2018

Motif : Nous n'avons pas été en mesure de constituer une équipe pour nous rendre à Narbonne.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 191 et à l'annexe 56 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président

COMMISSION SENIORS

PV N° 30 du 21 mars 2019

Présents : M BOUSQUET-RONTES - DRIF

COUPE LOPEZ ET FAVRE

Le tirage au sort des demi-finales se fera le jeudi 28 mars 2019 à 18h30 au District.
Les clubs qualifiés sont invités à y assister.

Le président de la commission

COMMISSION JEUNES A 11

Réunion du 21 mars 2019

Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Présents : M. AKLI, MANI

Excusé : M. BONNET

➤ Courriers

Courriel de CUXAC D'AUDE nous informant de l'indisponibilité de leur terrain le 13 avril, pour cette raison la commission reprogramme leur rencontre U15 contre FCSA le 20 avril.

AMENDES DIVERSES

Catégorie U15 :

2^{ème} D – poule C : 3^{ème} Forfait de Et S MALVOISE = 68 €

Et S MALVOISE est forfait général suite à son 3^e forfait (Art 18) . Les clubs de la poule sont priés d'en prendre note.

ANNULATION DES RENCONTRES**DU SAMEDI 23 MARS 2019**

Voir calendrier des reports.

Le Président de la commission

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°30 du 21/03/2019

Présents : Ms PITIE-BOUDET- TISSEYRE**Excusés** : Ms ROQUE-MICHEAU

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

CATEGORIE U₁₃*Traitement administratif de la journée du 16/03/2019*

Niveaux Poules	Défaut de licences Amendes 10 euros	Absence de feuille de match Amende 15 euros	Forfait Amende 15 euros
Feminine Poule 2		Luc FC 15€	

Reprogrammation

Les challenges Peytavy

QUILLAN FAHVA-NAUROUZE LABASTIDE

ST MARCEL/MOUSSAN 2 – FAC 3

Sont reprogrammés le mercredi 27 mars 2019 à 17h

Le Président de la Commission
M. Gérard PITIE



COMMISSION DES FEMININES

PV N° 30 du 21 mars 2019

Présidente Mme ROYER

Présents : Mme SAVIANA Joséphine- M. GONZALEZ José – VIVO Sébastien

CHAMPIONNAT FEMININES SENIORS A 8

dimanche 24 mars 2019

POULE 2

GFPLM- LIMOUX P

POULE 3

FANJEAUX – VILLALIER

**RATTRAPAGE
CHAMPIONNAT U14 – U16 FEMININES**

Samedi 30 mars 2019

NAUROUZE/SALLES H 1 – LUC

Attention Si la rencontre citée ci-dessus ne se joue pas à la date indiquée ci-dessus, elle sera automatiquement reprogrammée par la commission au mercredi suivant ces rencontres.

RAPPEL - ANNULATION DES RENCONTRES DU SAMEDI 23/03/2019

Suite à l'annulation de toutes les rencontres du 23/03/2019 par le comité directeur en faveur de la rencontre France-Allemagne le même jour à 15h, toutes les rencontres du 23/03 sont reportées le 20/04/2019.

La Présidente de la Commission

**COMMISSION DES TERRAINS
ET INFRASTRUCTURE DES INSTALLATIONS
SPORTIVES**

PV N° 30 du 21 mars 2019

Président: M. PETROSINO François

CONTROLE DE L'ECLAIRAGE EFFECTUE

La commission des terrains du District de l'Aude de football donne un avis favorable au club de PIEUSSE RACING CLUB pour la pratique des matchs en nocturne à compter de la prochaine saison. Le résultat a été 0.47 (D4 ou D5)

CONTROLE DE L'ECLAIRAGE A EFFECTUER

L'éclairage du stade de PEZENS sera contrôlé le mercredi 27 mars 2019 à partir de 19h30.

Le résultat doit être 0.7 (R3)

Le Président de la Commission
M. PETROSINO